



Grandes cultures Avertissement No 07 – 6 juin 2014

– Évaluation du risque de la fusariose de l'épi du blé d'automne.

ÉVALUATION DU RISQUE DE LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DU BLÉ D'AUTOMNE

Cet avertissement présente une évaluation du risque d'infection pour les céréales d'automne. Vous êtes concerné par cet avis si votre culture de blé est en floraison ou sur le point de l'être ou encore si le blé est en épiaison et fleurira dans les prochains jours.

Pour le blé d'automne, les conditions pluvieuses de la fin de mai et du début du mois de juin ont permis le développement du champignon alors que la culture se développait bien. Pour les régions présentées au tableau, les températures plus chaudes et les conditions générales contribuent à un risque d'infection élevé pour aujourd'hui et les prochains jours.

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi est étroitement associé aux conditions climatiques qui sont présentes au moment de l'épiaison et de la floraison.

Veillez vous référer au tableau suivant pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* pour les prochains jours.

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi du blé au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Vendredi 6 juin	Samedi 7 juin	Dimanche 8 juin	Lundi 9 juin	Mardi 10 juin
Grande région de Montréal et zones adjacentes : Montérégie Est et Ouest, Vaudreuil-Dorion, Laval, Outaouais, Lanaudière Sud, Basses-Laurentides	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen
Centre-du-Québec Ouest (Drummondville, Nicolet)	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen

Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

- | | |
|---------------------------|-----------------------------|
| 1 T-Élevé : très élevé | 5 M-Faible : moyen à faible |
| 2 Élevé | 6 Faible |
| 3 É-Moyen : élevé à moyen | 7 T-Faible : très faible |
| 4 Moyen | 8 - : données insuffisantes |

Traitement contre la fusariose de l'épi du blé avec un fongicide

Il existe des produits dont l'usage est homologué contre la fusariose de l'épi. Vous pouvez obtenir de l'information sur ces produits en consultant le bulletin d'information « [Les fongicides homologués pour la lutte à la fusariose de l'épi des céréales](#) » publié en 2013.

Vous pouvez également obtenir de l'information pertinente sur le site de l'ARLA et des compagnies distributrices de ces produits.

Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux, agronomes CÉROM

[Groupe de travail sur les maladies des grandes cultures](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767
Courriel : katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca

Claude Parent – Coavertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181
Courriel : claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 07 – Grandes cultures – 6 juin 2014